# Boucle de l'eau

Grand Besançon

Creux sous Roche (CD25)

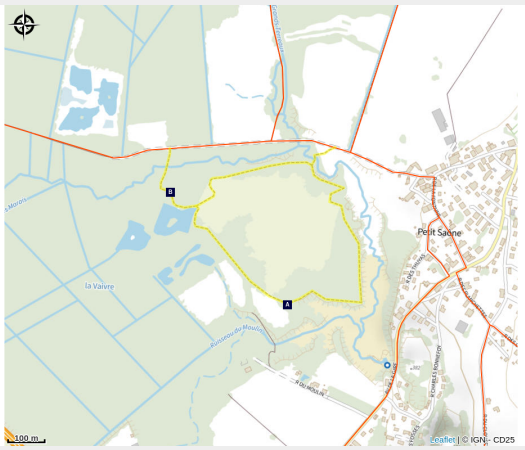


Cette boucle vous fera découvrir l'eau dans tous ses états (glace, brume, brouillard, lac...).

## Infos pratiques

Pratique : Espace naturel sensible

Durée : 34 min

# Situation géographique

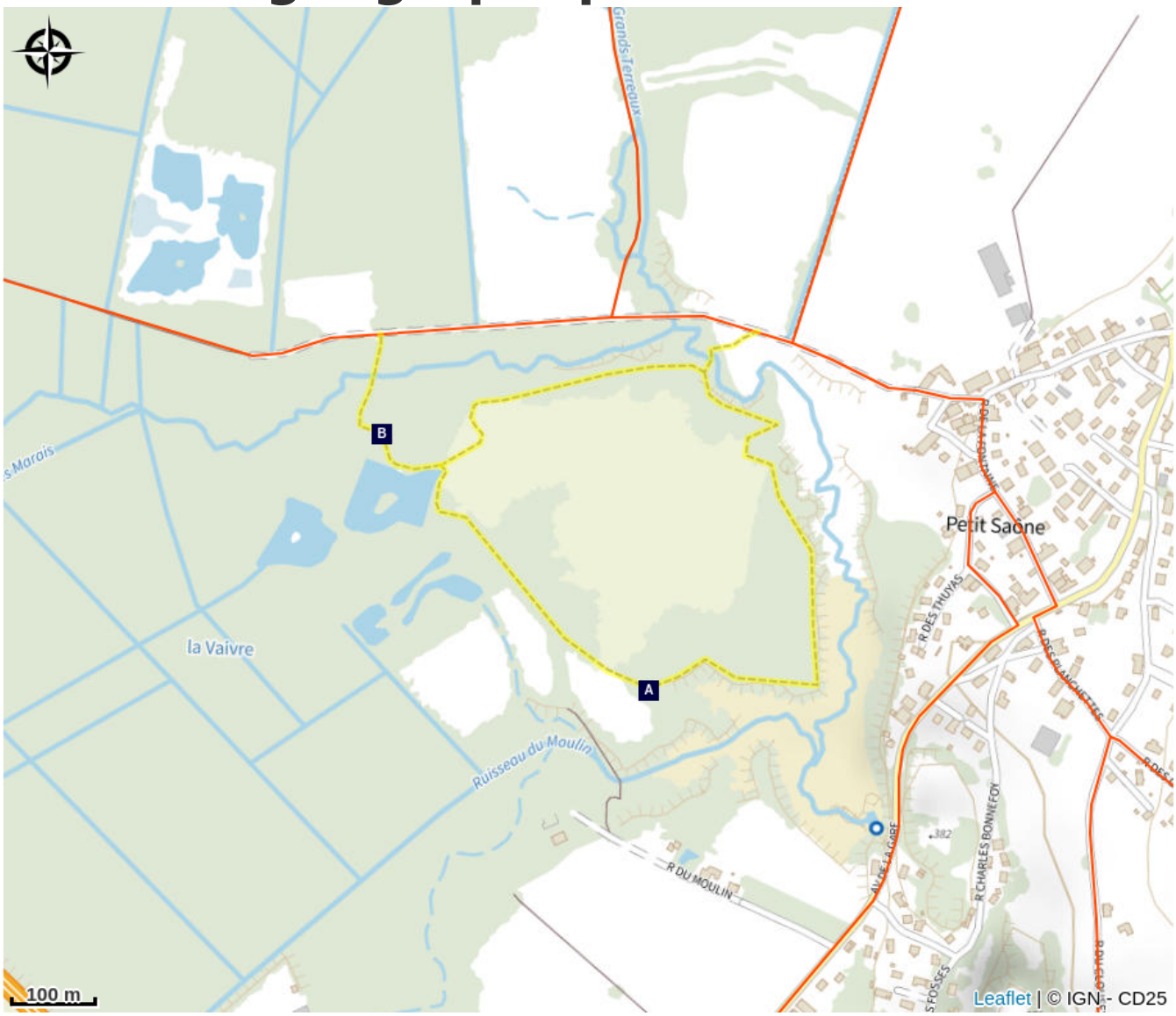


- Creux sous Roche (A)
- À la croisée des chemins (C)
- Le pâturage (E)
- Le drainage (G)
- Le ruisseau des marais (I)
- Marais de Saône (B)
- La Baignade (D)
- Le Creux sous Roche (F)
- Les étangs de la Vaivre (H)
- Les étangs des Prés Neufs (J)

# Toutes les infos pratiques

# Sur votre chemin…

## Creux sous Roche (A)

Le Creux sous Roche est l'exutoire des eaux du marais de Saône. Les eaux qui se perdent dans ce sous-sol karstique ressurgissent à quelques kilomètres de là, aux sources d'Arcier, où elles sont captées pour l'alimentation en eau potable de Besançon.

Crédit photo : Syndicat Mixte du Marais de Saône

## Marais de Saône (B)

Venez découvrir l’Espace Naturel Sensible du marais de Saône, vaste zone humide d’environ 800 ha et dernier grand complexe marécageux des plateaux du Doubs. Doté d’une mosaïque diversifiée de milieux humides, le site héberge une faune et une flore de très grand intérêt.
Plusieurs sentiers de découverte vous proposent une immersion entre terre et eau. Prévoir entre 1 h et 3 h suivant le parcours choisi. Chaussures de marche / bottes nécessaires.

Crédit photo : Syndicat Mixte du Marais de Saône

## À la croisée des chemins (C)

Vous arrivez ensuite au carrefour, c’est le GR®145 reliant la basse vallée du Doubs à sa haute vallée en empruntant les gorges de la Loue. Sur le même chemin, passe la Via Francigena, ancienne voie médiévale qui va de Canterbury à Rome. Un autre chemin sur le secteur de la Vaivre formant une levée de terre est appelé voie romaine ou « chemin des Romains » dès le XIXème siècle. C’était l’unique chemin entre Besançon et Saône, il est aujourd’hui utilisé en partie par le GR®145.

Crédit photo : CD25

## La Baignade (D)

Sous le pont, après la confluence des deux ruisseaux des Grands Terreaux et des Marais, se trouve la « Baignade », sorte de baignoire circulaire naturelle formée par l’érosion de la roche calcaire par l’eau.

Crédit photo : CD25

## Le pâturage (E)

Le dispositif que vous apercevez est un abreuvoir solaire qui pompe l’eau dans le ruisseau en contrebas. Cela évite aux troupeaux d’endommager les berges et constitue une ressource pour l’abreuvement du bétail.

Crédit photo : CD25

## Le Creux sous Roche (F)

Au niveau du belvédère délimité par la barrière en bois, face à la table de lecture, s’étend le Creux sous Roche. Dans cet entonnoir situé à 367 mètres d’altitude, les eaux de deux ruisseaux disparaissent pour rejoindre la source d’Arcier à une altitude de 267 mètres (et son trop- plein la source Bergeret). Celle-ci est ensuite captée et traitée à la station de production d’eau potable de la Malate afin d’alimenter Besançon en eau potable.

Crédit photo : CD25

## Le drainage (G)

Un platelage bois vous invite à franchir un petit fossé. Les marais étaient considérés comme des zones insalubres et improductives qu’il fallait assainir. Le marais de Saône a fait l’objet de nombreux projets d’assainissements et de réalisations de travaux. Les derniers gros travaux datent de 1947 à 1951 : drainage sur l’ensemble du marais (28 km de drains et 57 000 m3 de terrassement). L’objectif était d’assécher le marais afin d’en reboiser la partie Sud et de transformer en prairies et pâtures celles du Nord.

Crédit photo : CD25

## Les étangs de la Vaivre (H)

Cachés derrière les saules et les bouleaux, vous découvrez les étangs de la Vaivre. Ceux-ci ont été créés en 1984 et présentent des berges abruptes limitant l’installation de plantes en périphérie. Néanmoins sur certaines parties de moindre profondeur, on peut apercevoir des joncs à massettes, des carex, iris, roseaux, potamots nageants et autres plantes aquatiques.

Crédit photo : CD25

## Le ruisseau des marais (I)

Après un petit sentier dans un sous-bois, une passerelle enjambe
un ruisseau. Son lit surcreusé témoigne de travaux de curage passé.
À l’amont, son cours est rectifié et a été totalement créé.
Il correspondait à l’ancien lit du ruisseau du Moulin ou de la Vèze.

Crédit photo : CD25

## Les étangs des Prés Neufs (J)

Vous voici près de l’un des 55 plans d’eau dénombrés dans le marais.

Ces étangs ont été créés en 2001. A l’opposé des étangs de la Vaivre, ils sont de très bonne configuration : linéaire important de rives et berges en pente douce. L’entretien des abords est assuré par pâturage extensif avec des chevaux Konik polski.

Crédit photo : CD25